



Enlever un nom de famille

Par **Jennifer45**, le **01/11/2013 à 14:12**

Bonjour,

J'aimerais savoir comment enlever un nom de famille adoptif. Mes enfants de 5 ans et 3 ans portent le nom de famille de leur père + le nom adoptif de leur grand père paternel. Leur grand père paternel est décédé il y a 1 ans 1/2 et à ce jour et même de son vivant nous ne connaissons pas cette famille adoptive. Donc mes enfants portent un nom de famille dont nous ne connaissons pas l'origine comme eux ne nous connaissent pas.

Merci de votre retour.

Par **amajuris**, le **01/11/2013 à 18:15**

bjr,

par principe le nom de famille donné à la naissance est immuable (motifs légitimes nom ridicules, en extinction...).

l'absence de relations entre les familles portant ce nom n'est pas un motif légitimant le changement de nom.

cdt